

# Groupe de travail du PMCED relatif au Pôle de connaissances sur la coopération efficace pour le développement

---

*Note préliminaire<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> Cette note préliminaire a été préparée par le groupe de travail du PMCED relatif au Pôle de connaissances sur la coopération efficace pour le développement. Le groupe est dirigé par le Cameroun (M. Moses Ayuk Bate) et comprend le BIAC –Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (M. John Sullivan), le Japon (M. Yoshida Toru), des Pays-Bas (M. Arjan Schuthof), le réseau Reality of Aid (M<sup>me</sup> Erin Palomares), les États-Unis (M. Andrew Ditmanson) et la Banque mondiale (M. Frank Wissing Madsen). Les termes de référence de ce groupe de travail sont disponibles à : <http://effectivecooperation.org/wordpress/wp-content/uploads/2015/10/TOR-WG-Knowledge-Hub.pdf>

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION : FORTE NÉCESSITÉ DE PARTAGER LES CONNAISSANCES POUR METTRE EN ŒUVRE LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	3
I. ÉTAT DES LIEUX : COMMENT LE PMCED ENCOURAGE LE PARTAGE DES CONNAISSANCES AUJOURD'HUI.....	4
II. LE PÔLE DE CONNAISSANCES DU PMCED : ÉNONCÉ DE MISSION POTENTIEL ET COMPOSANTES CLÉS.....	6
1. ÉNONCÉ DE VISION POTENTIEL, MISSION ET OBJECTIFS DU PÔLE DE CONNAISSANCES DU PMCED .....	7
2. COMPOSANTES CLÉS .....	8
i. Collecte des connaissances - Le PMCED comme « connecteur » de connaissances ...	8
ii. Partage des connaissances - partager les solutions pour obtenir de meilleurs résultats de développement durable .....	9
iii. Gestion des connaissances - la fonction de gestion des connaissances du PMCED ...	9
III. APPROCHE POSSIBLE ET OPTIONS À CONSIDÉRER .....	10
IV. PROCHAINES ÉTAPES.....	13

# **INTRODUCTION : FORTE NÉCESSITÉ DE PARTAGER LES CONNAISSANCES POUR METTRE EN ŒUVRE LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Par le biais du transfert de connaissances et de l'expertise, la coopération internationale pour le développement peut aider les pays à se transformer en nations prospères. Le Partenariat mondial pour la coopération efficace au service du développement (PMCED) a défini des principes (appropriation par les pays, accent sur les résultats, partenariats de développement inclusifs, et transparence et redevabilité), qui, appliqués à la coopération pour le développement, peuvent contribuer considérablement à la réalisation plus efficace des objectifs de développement. Un nouveau cadre de développement durable étant convenu, il est temps de réfléchir à la façon dont le PMCED peut promouvoir au mieux le partage des connaissances en vue de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030).

Le Programme d'action d'Addis-Abeba (PAAA) et le Programme 2030 soumettent les pays, les organisations et les acteurs du développement à de nouvelles exigences. Comme le reconnaît l'Accord de partenariat de Busan (paragraphe 30), « les actions qui concourent à l'avènement d'un développement pérenne dépassent largement la seule coopération financière, pour mettre à contribution les connaissances et l'expérience du développement de l'ensemble des acteurs et des pays ». Les acteurs du développement doivent plus que jamais travailler en partenariat avec des parties prenantes différentes, parfois inhabituelles ; mettre en œuvre des actions ; les suivre conjointement ; et, partager les enseignements et les meilleures pratiques avec des auditoires élargis, dans le but de réaliser les objectifs de développement durable (ODD).

En tant que plateforme inclusive rassemblant tout l'éventail d'acteurs du développement (les gouvernements, le secteur privé, la société civile et d'autres), le PMCED a un rôle important à jouer dans ce domaine pour garantir que les fonds, les connaissances et les politiques soient exploités en faveur d'un impact maximum sur les résultats du développement. Le PMCED peut renforcer son rôle de « Pôle de connaissances » en fournissant l'espace nécessaire à l'échange d'idées et d'expériences ainsi qu'en promouvant les initiatives innovantes qui mettent en œuvre les engagements en matière d'efficacité du développement, et ce, pour soutenir les ODD.

*Mais quelles connaissances faut-il partager ?* Les principes relatifs à l'efficacité de la coopération pour le développement décrits dans l'Accord de partenariat de Busan (2011) ont été adoptés par un large éventail de parties prenantes afin de constituer un nouveau cadre mondial s'appliquant à toutes les opérations de coopération pour le développement, et complétant la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005) ainsi que le Programme d'action d'Accra (2008). Ce cadre implique que toutes les stratégies, projets et programmes de coopération pour le développement doivent être conçus et mis en œuvre pour ce qui est des principes partagés d'appropriation par les pays en développement, d'orientation vers les résultats, de partenariats inclusifs en matière de développement, et de transparence et redevabilité. Le degré de conformité aux principes partagés varie d'un pays à l'autre, de même que les résultats et l'impact des activités de coopération pour le développement. De ce point de vue, un « Pôle de connaissances » du PMCED pourrait constituer une plateforme servant de répertoire d'expériences et d'activités réussies en matière de coopération pour le développement et mettant ces dernières à la disposition des autres parties prenantes du développement qui en ont besoin pour

améliorer leurs résultats en matière de développement, dans l'objectif global de contribuer à la réalisation du Programme 2030. La pertinence de telles connaissances dans le cadre du Pôle serait évaluée en fonction de la conformité des activités de coopération pour le développement aux principes partagés qui sous-tendent le PMCED.

*L'idée d'innovation* résulte du fait que le PMCED et le Programme 2030 ont tous deux un esprit innovant, puisque tous deux considèrent le développement comme un effort partagé qui s'appuie sur des partenariats entre toutes les parties prenantes – publics et privés, nationaux et internationaux – pour réaliser leurs objectifs universels. En outre, l'innovation n'implique pas nécessairement l'invention de mécanismes de fonctionnement entièrement nouveaux, mais elle fait référence au fait que les expériences réussies de certains pays, contextes et parties prenantes peuvent être raisonnablement considérées comme innovantes lorsqu'elles sont appliquées à d'autres pays et parties prenantes – en obtenant de bons résultats.

## I. ÉTAT DES LIEUX : COMMENT LE PMCED ENCOURAGE LE PARTAGE DES CONNAISSANCES AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, le PMCED offre trois types principaux d'outils pour promouvoir le partage de connaissances sur la coopération efficace pour le développement : réunions, travaux analytiques et outils en ligne.

### 1. Réunions

- *Réunions internationales du PMCED* : les réunions ministérielles (Réunions de Haut Niveau, RHN) et leurs réunions préparatoires, les réunions du Comité de pilotage (organisées par les coprésidents et l'EAC), les Forums de Busan du Partenariat mondial (accueillis par la République de Corée), le Programme d'apprentissage et d'accélération (accueilli par la République de Corée).
- *Réunions régionales du PMCED* : les ateliers régionaux préalables au suivi, ateliers faisant suite au suivi, réunions organisées par les plateformes régionales (comme le Groupe de coordination arabe, la Facilité Asie-Pacifique pour l'efficacité de développement, le NEPAD, le Forum des Îles du Pacifique).
- *Événements parallèles lors de réunions internationales clés* (par ex. les réunions de l'Assemblée générale de l'ONU, les réunions du FCD de l'ONU, les réunions de l'ECOSOC, les réunions annuelles de la Banque mondiale et du FMI, les forums mondiaux de l'OCDE sur le développement).

### 2. Travaux analytiques

- Rapport de suivi du PMCED (bisannuel).
- Notes de politique sur les progrès et les bonnes pratiques de mise en œuvre de la coopération efficace pour le développement, s'appuyant sur les notes de mise en œuvre dans les pays (les notes de 30 pays sont actuellement disponibles sur le site de la communauté du PMCED et 18 histoires de pays sont disponibles sur le site Web du PMCED).

### 3. Outils en ligne :

- Site Web du PMCED (<http://effectivecooperation.org/>), où le grand public peut trouver des informations clés sur le PMCED.

- Site communautaire du PMCED (<https://www.unteamworks.org/PMCED>), une plateforme interactive qui facilite l'interaction à distance entre les parties prenantes du PMCED et fournit l'accès à tous les documents préparés par le PMCED.
- Lettres d'information du PMCED (mensuelles) et lettres d'information sur le suivi du PMCED (trimestrielles).
- Blog du PMCED, qui présente des articles d'opinion d'une grande diversité d'acteurs du développement.
- Comptes du PMCED sur les médias sociaux (Facebook, Twitter, YouTube, LinkedIn).
- Webinaires, vidéos, service d'assistance et documents d'appui sur le suivi, visant tous à aider les pays à participer à l'exercice de suivi du PMCED.

Les outils existants du PMCED pour partager les connaissances représentent déjà une source abondante d'informations sur la coopération pour le développement. L'un des problèmes clés est toutefois de simplifier ces outils et de transformer l'échange d'informations en apprentissage réel. Voici certaines propositions qui ont été faites pour résoudre ce problème :

- **Promouvoir un dialogue régulier entre les parties prenantes du PMCED** en articulant mieux les réunions du PMCED (les discussions d'un événement orientent les événements suivants) et en utilisant davantage les outils en ligne comme moyen de maintenir le dialogue entre les événements internationaux.
- **Mieux intégrer les efforts de mise en œuvre et le cadre de suivi du PMCED au sein des pays** pour que les données probantes des pays éclairent le processus de suivi et l'aide au suivi pour donner priorité aux efforts de mise en œuvre. Cette amélioration renforcerait les données probantes générées par l'exercice de suivi ; encouragerait l'analyse systématique et le dialogue politique sur les progrès effectués et les goulets d'étranglement qui s'imposent au niveau des pays lorsqu'ils approfondissent les mesures multi-parties prenantes en vue d'une coopération plus efficace ; et, aiderait à éclairer le dialogue régional et mondial concernant d'autres mesures et changements politiques.
- **Aider ceux qui cherchent à acquérir des connaissances à trouver les informations facilement.** Par exemple, on pourrait accomplir cette action en renforçant la fonction de recherche des outils en ligne. Une autre possibilité serait de nommer une organisation comme « gardienne » de différents problèmes thématiques (comme l'appropriation, l'accent sur les résultats, les partenariats de développement inclusifs, la transparence et la redevabilité) utiles aux membres du PMCED. En tant que « Pôle de connaissances », le PMCED a besoin de l'appui de ses membres qui pourront devenir des gardiens thématiques.
- **Renforcer le partage des connaissances et la coordination intra-gouvernementale.** Les pays du PMCED sont souvent représentés par un organe particulier (par ex. une autorité en matière de développement ou de finance) au gouvernement et les informations sur les efforts du PMCED ne sont pas entièrement partagées, voire même connues des autres ministères et organes. Ainsi, le partage des connaissances et leur diffusion au sein des gouvernements de chaque membre du PMCED doivent être améliorés pour simplifier le programme du PMCED dans tout le gouvernement. Le processus du deuxième cycle de suivi a aidé certains pays à réunir divers ministères pour discuter de l'articulation et des efforts entrepris pour approfondir les principes de coopération efficace pour le développement. Pareillement, l'intégration des ODD dirigée par les pays a fourni une opportunité d'ancrer fermement les efforts en matière d'efficacité du développement dans le cadre de la mise en œuvre des ODD des pays.

## II. LE PÔLE DE CONNAISSANCES DU PMCED : ÉNONCÉ DE MISSION POTENTIEL ET COMPOSANTES CLÉS

À titre de partenariat inclusif et multi-partie prenante, le PMCED est adapté pour élaborer des solutions aux défis divers et difficiles du financement du développement et de la coopération pour le développement. Le PMCED offre un espace ouvert et sûr pour aborder les principes et processus sous-jacents qui s'imposent à la coopération internationale pour le développement tandis que nous nous lançons dans la mise en œuvre du PAAA et du Programme 2030. Plus que jamais, la grande ambition des ODD – qui est de ne laisser personne pour compte, conjuguée à des ressources limitées et la nécessité d'élargir les partenariats existants, requièrent une attention tournée vers l'efficacité du développement.

Le PAAA accueille favorablement les « efforts qui continuent d'être faits en vue d'améliorer la qualité, les effets et l'efficacité de la coopération pour le développement et des autres efforts internationaux en matière de financement public, s'agissant notamment du respect des principes relatifs à l'efficacité de la coopération pour le développement convenus d'un commun accord. » (paragraphe 58). Tandis que le véhicule principal de la poursuite de ces efforts au sein des Nations Unies est le Forum pour la coopération en matière de développement (FCD) de l'ECOSOC, les États membres des Nations Unies « tiendront également compte des efforts faits dans d'autres instances pertinentes telles que le Partenariat mondial pour l'efficacité de la coopération pour le développement, de manière complémentaire » (paragraphe 58). Par conséquent, le PMCED a un rôle distinct mais complémentaire de celui du FCD. Le PMCED et le FCD continueront de renforcer les synergies en contribuant conjointement à la coopération efficace pour le développement, notamment par le biais de la Feuille de route conjointe du FCD et du PMCED et le *reporting* au Forum politique de haut niveau (FPHN).

Une orientation générale du rôle du PMCED au sein du Programme 2030 qui a été présentée dans le Document final du Sommet de l'ONU en septembre 2015 déclare dans la cible 16 de l'objectif 17 (17.16 – paragraphe 59) concernant les moyens de mise en œuvre : « Renforcer le Partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable. »

Le Programme 2030 traite explicitement de l'inclusion, de l'apprentissage mutuel et de l'échange des connaissances sur les meilleures pratiques. Il se concentre non seulement sur les résultats mais aussi sur le suivi et l'échange des meilleures façons de mettre en œuvre ce programme, comme l'illustrent les paragraphes 72 et 73 : « Un cadre de suivi et d'examen solide, volontaire, efficace, participatif, transparent et intégré apportera une contribution essentielle à la mise en œuvre et aidera les pays à progresser au maximum et à suivre les progrès accomplis dans l'exécution du Programme pour faire en sorte que nul ne reste à la traîne. Fonctionnant aux niveaux national, régional et mondial, ce cadre permettra de promouvoir le principe de responsabilité à l'égard de nos citoyens, de soutenir une coopération internationale effective pour la réalisation du Programme et de favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel. Il mobilisera un soutien de façon à venir à bout des problèmes communs et à déterminer les nouveaux enjeux. Vu le caractère universel du Programme, la confiance mutuelle et la compréhension entre toutes les nations seront d'une grande importance. »

Le paragraphe cité ci-dessus peut se lire comme une invitation ouverte au PMCED. La valeur unique du PMCED comme plateforme ouverte et inclusive doit être pleinement exploitée à tous les niveaux – mondial, régional et national – pour appuyer la réalisation des ODD.

Dans ce contexte, il existe certainement des opportunités pour le PMCED de jouer un rôle clé à l'échelle régionale. Comme l'explique le paragraphe 80 du Programme 2030 : « Le suivi et l'examen au niveau régional peuvent, le cas échéant, être l'occasion d'une transmission de connaissances entre pairs, notamment à la faveur d'examens volontaires, d'un partage des meilleures pratiques et d'échanges de vues sur les objectifs communs. Nous sommes favorables à cet égard à la coopération des commissions et organisations régionales et sous-régionales. Ces processus régionaux inclusifs mettront à profit les examens effectués au niveau national et contribueront au suivi et à l'examen à l'échelle mondiale, notamment dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable. » Puis le paragraphe 81 : « Sachant combien il est important de tirer parti des mécanismes de suivi et d'examen existant au niveau régional et de laisser aux pays suffisamment de marge de manœuvre, nous encourageons tous les États Membres à déterminer quelle instance régionale se prête le mieux à leur participation. »

Le PMCED pourrait combler ce vide et s'établir comme le forum régional le mieux adapté pour toutes les parties prenantes impliquées. Actuellement, les structures et mécanismes de mise en œuvre du programme des ODD ne sont pas encore opérationnels. Les acteurs nationaux et internationaux du développement devront sonder la meilleure voie à suivre pour planifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les progrès vers la réalisation des cibles définies.

Dans les parties suivantes, nous décrivons un énoncé de vision potentiel ainsi que les composantes principales du Pôle de connaissances.

## ***1. ÉNONCÉ DE VISION POTENTIEL, MISSION ET OBJECTIFS DU PÔLE DE CONNAISSANCES DU PMCED***

L'énoncé de vision, l'énoncé de mission et les objectifs spécifiques du Pôle de connaissances du PMCED pourraient être les suivants :

**Vision** : Décideurs politiques et praticiens apprennent à partir des données probantes et comprennent mieux les facteurs clés de la réussite de la coopération pour le développement en vue d'obtenir des résultats en matière de développement.

**Mission** : Être un Pôle de connaissances pour les pays et les organisations en vue partager les connaissances et les expériences et promouvoir les initiatives innovantes.

**Objectif global** : Mettre en œuvre les engagements pris en matière d'efficacité de la coopération pour le développement en appui aux ODD.

### **Objectifs spécifiques :**

- Renforcer l'ancrage du PMCED au sein du Programme 2030 ;
- Rassembler et partager des informations sur la coopération efficace pour le développement ;

- Encourager l'action et instaurer la confiance entre les partenaires.

## **2. COMPOSANTES CLÉS**

Le Pôle de connaissances du PMCED pourrait comporter les trois composantes suivantes :

- Collecte des connaissances ;
- Partage des connaissances ;
- Gestion des connaissances.

### **i. Collecte des connaissances - Le PMCED comme « connecteur » de connaissances**

Pour établir son rôle de « connecteur » mondial et régional et diriger une communauté de pratique, le PMCED peut s'appuyer sur les **atouts clés suivants** :

A. Un *cadre de suivi* inclusif et dirigé par les pays, qui fournit des enseignements sur l'efficacité du développement couvrant un éventail d'indicateurs.

B. La quarantaine d'*Initiatives du Partenariat mondial* (IPM) qui, en raison de leur caractère innovant, encouragent l'apprentissage par la pratique et apportent des idées clés sur la pratique et les résultats de la collaboration en vue du développement.

C. Les forums mondiaux et régionaux sur *l'efficacité du développement et les organes multilatéraux et régionaux de coopération pour le développement* qui ont une grande expérience en matière de coopération pour le développement et un pouvoir de mobilisation des ressources, sont multi-parties prenantes et positionnés de manière idéale pour promouvoir l'apprentissage par les pairs, le partage des connaissances de pointe et l'évaluation.

D. *Les forums sur l'efficacité du développement et les organes de coopération pour le développement* de niveau national ayant une expérience pertinente en matière de coopération pour le développement et un pouvoir de mobilisation des ressources, sont multi-parties prenantes et positionnés idéalement pour collecter les données probantes sur les progrès en faveur du développement durable et des cibles de réduction de la pauvreté. Les organes multilatéraux, régionaux et nationaux de coopération pour le développement doivent être pleinement utilisés. Ce sont des parties prenantes du PMCED et elles sont chargées de la mise en œuvre des principes du PMCED au sein de leurs stratégies et activités de coopération pour le développement. Par ailleurs, elles disposent de l'expertise nécessaire et d'une grande expérience dans les questions abordées par le Programme 2030. À ce titre, elles constituent une bonne source de connaissances pour le Pôle de connaissances.

La fonction du Pôle de connaissances du PMCED relie parfaitement ces atouts clés et s'appuie sur eux, en plaçant le partage de connaissances comme l'un des piliers des travaux du Partenariat mondial. Aussi l'utilisation des connaissances pour éclairer les politiques et créer des pratiques plus efficaces ne doit-elle pas être confinée à un site Web ou à d'autres instruments des TI : elle réside au cœur de tout partenariat de développement. Si le Pôle de connaissances est réellement fonctionnel, tous les processus fourniront des contributions et s'y référeront pour se servir de son contenu.

Il convient donc de lancer des travaux dans tous ces domaines.



## **ii. Partage des connaissances - partager les solutions pour obtenir de meilleurs résultats de développement durable**

Afin de mondialiser les connaissances locales, de localiser les connaissances mondiales et de développer le PMCED en tant que Pôle de connaissances reconnu au niveau international, nous pourrions considérer les hypothèses et les conditions requises suivantes.

1. Tout d'abord, et ce qui est sans doute le plus important, il faut évaluer la *demande*. Une dynamique ne peut être engendrée que si les connaissances fournies sont pertinentes et utiles. Les demandes peuvent différer en fonction du sujet ou du thème abordé, de l'acteur concerné (gouvernement, secteur privé, société civile etc.) et du niveau d'intervention (projet, programme national, régional). Des connaissances axées sur la demande, une conception ciblée vers l'appropriation locale et la recherche de l'adhésion locale sont les facteurs clés du succès à long terme.
2. Les connaissances sont un moyen, et de meilleures solutions en matière de développement sont la finalité. Les connaissances devraient être déployées de manière efficace afin d'obtenir de meilleurs résultats.
3. Le mécanisme devrait ajouter de la valeur dans le domaine de l'innovation et fournir des enseignements importants en matière de développement. Compte tenu de la grande diversité des acteurs, des régions et des thèmes, il est essentiel de cibler vos efforts ; évitez la surcharge d'informations.
4. Analysez pourquoi le partage des connaissances n'a pas produit les résultats escomptés selon les données probantes émanant de nombreuses organisations. Quels sont les goulots d'étranglement qui entravent la gestion efficace des connaissances ? Pouvons-nous tirer les enseignements de certaines organisations ou coopérer avec celles-ci ?
5. Il faut inviter la plateforme à une participation active : pas un site Web statique et réactif, mais un forum permettant la co-création. Il s'agit de relier le contexte local aux plateformes régionales et aux forums mondiaux. Outre l'Équipe d'appui conjointe (EAC), les parties prenantes du PMCED devraient contribuer au partage des connaissances au sein du PMCED et le diriger. Conformément à l'esprit « léger au niveau mondial et axé sur les pays », le partage des connaissances au sein du PMCED devrait être plus décentralisé et organique et ne pas se baser uniquement sur les informations provenant de l'EAC. Toutes les parties prenantes du PMCED ne devraient pas se contenter de profiter des connaissances mais chercher aussi à les partager.
6. La plateforme n'est pas un exercice de relations publiques, il est tout aussi important de partager les échecs que de parler des réussites. Le mécanisme doit être d'un accès facile, simple et pratique.
7. Il ne faut pas mettre seulement l'accent sur les formes quantitatives des connaissances, mais aussi sur ses formes qualitatives. En tant que Pôle de connaissances, le PMCED doit pratiquer l'inclusion dans la collecte et le partage des connaissances des diverses parties prenantes (comme par exemple les études de cas-pays des membres la société civile portant sur un environnement propice aux OSC, l'impact des programmes de coopération pour le développement sur les communautés et les droits humains, etc.).

## **iii. Gestion des connaissances - la fonction de gestion des connaissances du PMCED**

L'Équipe d'appui conjointe PNUD-OCDE (ou une unité spéciale de gestion des connaissances pour le Pôle de connaissances) pourrait servir d'interface ; être responsable des contrôles de qualité et de l'examen des produits de connaissance fournis par les processus, les forums, les agences et les initiatives susmentionnés. Elle devra aussi organiser ses propres activités de production des connaissances.

### III. APPROCHE POSSIBLE ET OPTIONS À CONSIDÉRER

Selon la définition que nous attribuons au terme « Pôle de connaissances », la transformation du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement en un Pôle de connaissances peut sembler une entreprise assez ambitieuse. La réalisation de cette mission requiert une stratégie progressive qui s'appuie sur la gestion des connaissances et les avantages comparatifs existants du PMCED - ancrés dans son cadre de suivi et son réseau d'IPM- et qui tient compte des lacunes réelles en matière de connaissances et des ressources disponibles. Les demandes spécifiques de systèmes de partage des connaissances qui sont adressées au PMCED doivent être coordonnées aux niveaux mondial, régional et national. Ci-dessous, vous trouverez un bref exposé des éléments clés de cette stratégie, qui, selon le groupe de travail, devraient être examinés jusqu'au mois de juin.

#### **Fonder le développement des activités du Pôle de connaissances sur la gestion des connaissances et les avantages comparatifs existants du PMCED**

- *Rapport de suivi* : Le cadre de suivi qui est inclusif appartient aux pays. Il fournit des enseignements sur l'efficacité du développement au travers d'une série d'indicateurs. Outre la publication des résultats du deuxième cycle de suivi, comment les parties prenantes du PMCED vont-elles analyser les résultats émergents et les autres sources de données probantes pour les transformer en connaissances partagées ? L'EAC, dans l'élaboration de son Rapport d'étape, recherche une analyse et des informations complémentaires afin d'orienter les messages politiques ou des politiques, mais comment les parties prenantes du PMCED (individuellement ou en groupe) pourront-elles assimiler ces résultats pour promouvoir le programme sur l'efficacité du développement ? Pouvons-nous institutionnaliser le mécanisme multipartite au niveau des pays pour la promotion et l'échange des connaissances en vue de la mise en œuvre efficace des ODD ? Comment procéder à cette fin ?
- Le cadre de suivi du PMCED évalue les progrès accomplis par rapport aux indicateurs convenus pour l'efficacité de la coopération pour le développement. Il met l'accent sur le changement des comportements susceptibles d'aider les gouvernements des pays et autres acteurs du développement à mobiliser, utiliser et gérer le financement du développement, les connaissances et les politiques afin d'optimiser leur impact et d'amener les citoyens à accroître la redevabilité des pays en vue d'obtenir de meilleurs résultats. Bien que le cadre ne donne pas d'informations sur les progrès accomplis dans l'atteinte des cibles de la réduction de la pauvreté et du développement durable, il complète le cadre de suivi des ODD au niveau des pays et mondial en facilitant le dialogue, ce qui permet de mieux relever les défis et encourage le changement des comportements d'un large éventail d'acteurs du développement pour que ceux-ci apportent leur soutien à la mise en œuvre efficace des ODD. Toutefois, le cadre de suivi actuel est structuré de façon à recevoir des informations au niveau du gouvernement central ; il ne donne pas suffisamment d'informations sur les changements au niveau infranational ou sectoriel. Pour satisfaire aux besoins de connaissances du Pôle de connaissances, le processus de suivi doit être complété par une évaluation du PMCED ; tout comme l'évaluation de la Déclaration de Paris a complété les conclusions de suivi de cette Déclaration. L'évaluation réalisée par le PMCED devra apprécier la pertinence, l'efficacité, la durabilité et l'impact des principes relatifs à l'ECD sur la réduction de la pauvreté et les résultats du développement durable, complétant ainsi les connaissances produites par le biais du processus de suivi du PMCED.

- L'importance de l'évaluation effectuée par le PMCED pour le Pôle de connaissances tient aussi au fait que lorsque nous parlons de connaissances, nous sous-entendons l'apprentissage, et une « évaluation » est bien placée pour orienter les besoins d'apprentissage du PMCED dans la mise en œuvre des ODD ; l'évaluation fait partie intégrante de tous les processus de développement et le PMCED, étant un instrument pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, requiert un cadre d'évaluation. La réalisation éventuelle d'une évaluation PMCED dépasse le champ d'activité du groupe de travail sur le Pôle de connaissances et devrait être approuvée et coordonnée par le Comité de pilotage.
- Comparé au premier cycle, le deuxième cycle de suivi devrait enregistrer des progrès quant à la qualité des données, son inclusion, le nombre de pays participants et l'utilité pratique de ses résultats. Les progrès enregistrés concernent le nombre accru de pays partenaires et les efforts en cours pour accroître l'utilité des résultats du deuxième cycle de suivi, notamment au travers de l'élaboration des profils de pays, de politiques et de produits des connaissances axés sur les résultats. Les parties prenantes ont besoin d'un soutien permanent en ce qui concerne leur participation au processus de suivi mené par les pays afin d'améliorer la qualité des données et l'inclusion du processus de suivi. Par ailleurs, le cadre mérite un examen critique afin d'ajuster ses indicateurs aux nouvelles exigences du cadre des ODD. La collaboration avec le Groupe consultatif sur le suivi se poursuit, avec l'affinement éventuel du cadre de suivi (une série d'indicateurs et un processus amélioré) qui sera examiné par le Comité de pilotage du PMCED et par la deuxième Réunion de Haut Niveau qui aura lieu au Kenya. Pour répondre pleinement aux besoins d'apprentissage dans l'élaboration des ODD, le processus de suivi devra sans doute être complété par l'évaluation faite par le PMCED qui appréciera l'impact mondial des principes relatifs à l'ECD sur la réduction de la pauvreté et le développement durable. Afin d'établir un lien entre les changements de comportement, de politiques en faveur de l'amélioration de la coopération pour le développement et l'impact sur l'élimination de la pauvreté et le développement durable, une étude a déjà commencé pour réfléchir à la théorie du changement du PMCED qui orientera le débat sur son mandat et ses dispositions pratiques.
- *Initiatives du Partenariat mondial (IPM)* : On compte à l'heure actuelle plus de 40 IPM. Un format de reporting a été établi récemment, mais le potentiel des IPM en tant que productrices de connaissances n'a pas encore été pleinement compris. Les IPM existantes et de nouvelles IPM réussies, peuvent être créées pour soutenir une approche multi-parties prenantes pour la mise en œuvre des ODD au niveau des pays. Les IPM pourraient devenir un mécanisme d'innovation dynamique, qui transforme la recherche et les connaissances en actions et créent de nouvelles données probantes sur l'efficacité de la mise en œuvre des ODD.
- *Les forums sur l'efficacité de la coopération pour le développement* : Il existe de nombreux forums sur l'efficacité de la coopération pour le développement aux niveaux mondial, régional et national. Le PMCED devrait fournir des données probantes sur l'efficacité du développement à d'autres forums et chercher de nouvelles façons d'améliorer sa coopération. Dans cette optique, la contribution annuelle du PMCED au FPHN (Forum politique de haut niveau) s'avère indispensable.
- Une procédure de reporting a été établie récemment, mais le potentiel des IPM n'a pas encore été pleinement mis à profit. Le travail accompli dans les IPM fournit des enseignements précieux et des aperçus qu'il faudrait partager et utiliser davantage. Il faudrait toutefois, s'efforcer de tirer le meilleur parti du potentiel des IPM pour orienter le partage des connaissances au sein du PMCED. Les IPM devraient jouer un rôle plus efficace dans le Pôle de connaissances.
- Le plus grand défi consiste à mieux organiser, utiliser et renforcer les plateformes régionales et nationales du PMCED. Sur le plan régional les forums en Asie, au Pacifique, en Afrique et en Amérique latine pourraient être utilisés à meilleur escient en tant que plateformes multi-parties

prenantes pour l'apprentissage entre-pairs et l'échange des connaissances, basés sur les données probantes et guidés par les données et l'expérience vécue sur le terrain. Force est de constater une fois de plus que ce potentiel reste largement inexploité. Le mécanisme de base étant déjà en place, il faudra déployer des efforts supplémentaires pour structurer et transformer ces plateformes en pôles régionaux. Dans de nombreux pays, il existe un mécanisme et un forum de coordination pour le développement qui rassemble les parties prenantes intra-gouvernementale (ministères centraux et sectoriels) et les parties prenantes du développement (comme les partenaires du développement, la société civile, le secteur privé) pour renforcer la planification du développement stratégique et la mise en œuvre efficace des plans de développement nationaux, sectoriels et infranationaux. En outre, dans plusieurs pays, il existe des plateformes de caractère multipartite qui échangent des connaissances sur la planification et la mise en œuvre du développement. Dans ce cas, les travaux du Groupe de travail qui mettent l'accent sur les pays, permettront de reconnaître la réalité pratique de la situation (où, qui, comment, pour quels résultats) et de formuler des recommandations afin de renforcer l'impact de ces forums nationaux dans la réalisation des ODD. Lors des RHN, le PMCED a démontré son pouvoir de mobilisation de ressources à l'échelle mondiale.

### **Identifier le créneau de connaissances et la demande pour le renforcement du PMCED en tant que Pôle de connaissances**

- *Les circonscriptions du PMCED* : Les membres du Comité de pilotage devraient mener des activités de sensibilisation dans leurs circonscriptions afin d'évaluer l'intérêt et la demande pour le renforcement du PMCED en tant que Pôle de connaissances. Comment pouvons-nous renforcer le rôle du PMCED au niveau des pays afin de promouvoir l'action multi-parties prenantes dans la mise en œuvre des ODD ? Comment renforcer les liens entre le PMCED et les universités, les centres de connaissances et autres plateformes de recherche sur l'efficacité du développement, et lancer des initiatives en faveur d'un développement plus efficace ? Comment lier l'efficacité du développement à l'action du PMCED ?
- *Plateformes régionales et nationales* : Le PMCED devrait mener des activités de sensibilisation de façon plus intentionnelle auprès des plateformes régionales et nationales de coopération pour le développement. Cette activité de sensibilisation doit se concentrer une fois de plus sur le créneau de connaissances et sur l'opinion de ces plateformes quant à la contribution potentielle du PMCED, basée sur son caractère multipartite. Ces activités de sensibilisation doivent s'efforcer de définir clairement le rôle du PMCED et de chercher à comprendre en quoi consiste le créneau de connaissances afin de le transformer en actions.
- *Institutions de recherche* : De nombreux établissements universitaires et de groupes de réflexion effectuent régulièrement des recherches et des analyses sur l'efficacité de la coopération pour le développement. Une relation directe avec ces organisations permettrait au PMCED de développer un réseau de contacts avec lesquels il pourrait collaborer à l'avenir pour effectuer des recherches et des analyses sur l'efficacité de la coopération pour le développement et susciter des interventions sur le terrain afin de trouver des données probantes qui étayent la recherche.

### **Définir et mettre en œuvre le Pôle de connaissances du PMCED**

- *Ressources* : Sauf indications contraires du Comité de pilotage, nous présumons que le Pôle de connaissances devra fonctionner dans les limites des ressources existantes du PMCED. Une autre option serait de créer une activité spéciale pour appuyer le Pôle de connaissances en le transformant en IPM.

- *Auditoire* : Le PMCED est un forum de collaboration multipartite qui devrait être apprécié à sa juste valeur par toutes les parties prenantes. Toutefois, si nous réussissons à renforcer la capacité du PMCED pour appuyer la mise en œuvre des ODD au niveau des pays, nous nous intéressons surtout à notre auditoire au niveau-pays. Basé sur la connaissance des partenariats multi-parties prenantes au niveau des pays pour la mise en œuvre des ODD, nous sommes en mesure d'orienter les décideurs et autres acteurs à l'échelle mondiale par le biais du Comité de pilotage, des RHN et autres - afin qu'ils puissent contribuer au forum du financement pour le développement et le FPHN (Forum politique de haut niveau). Les activités de sensibilisation menées auparavant devraient nous aider à localiser la demande la plus importante. Notre approche multipartite de l'efficacité du développement sur le terrain produit des connaissances qui permettent à toutes les parties prenantes de devenir plus efficaces. Les informations recueillies au niveau des pays créent des connaissances permettant d'accroître l'efficacité des interventions politiques et des idées nouvelles.
- *Connaissances* : Nous devons nous concentrer. Lorsque nous comprendrons mieux le créneau de connaissances, nous ne devrions pas avoir en tête de l'exploiter pleinement (du moins pas immédiatement). Nous devrions plutôt identifier comment nous pourrions ajouter de la valeur sur la base des avantages comparatifs du PMCED (inclusion, forum politique ; rapport de suivi ; IPM ; etc.) et de ses ressources existantes. Devrions-nous nous concentrer davantage sur les politiques ou sur la pratique ? Notre suggestion serait de sélectionner 1 ou 2 thèmes annuels sur lesquels le Pôle de connaissances pourra se concentrer, en accord avec le rôle que le FPHN demande au PMCED de jouer dans les processus de suivi et d'examen.

## IV. PROCHAINES ÉTAPES

Jusqu'en juin 2016, ce groupe de travail s'attachera essentiellement à :

- Se mettre d'accord sur les conditions requises et la stratégie pour une gestion efficace des connaissances dans le cadre du PMCED ;
- Proposer des options pour transformer le PMCED en un Pôle de connaissances multipartite, aux niveaux mondial, régional et national et pour enregistrer leurs interdépendances ;
- Préparer une évaluation initiale de la demande de fourniture de connaissances (nature, pour qui et pourquoi) ;
- Expliquer clairement comment et quand les enseignements tirés et les politiques et pratiques innovantes provenant des pays et des institutions pourraient orienter le partage des informations et le processus de suivi du FdD et des ODD (FPHN, Forum de suivi du FdD, FCD, etc.) ;
- Formuler des recommandations sur le format et le mécanisme des pôles de connaissances (conception du dépôt, espace interactif, laboratoires de co-crédation, organisateurs nationaux et régionaux, supervision mondiale, etc.) ;
- Élaborer un plan d'action pour sa mise en œuvre (formation des principaux interlocuteurs, équipement informatique, budget) ;
- Définir le calendrier de mise en œuvre (quand le Pôle sera-t-il pleinement opérationnel ?).